Rapport des Observations de monsieur Didelot maitre-arts Et en Chirurgie correspondant de l'academie Royale de Chirurgie a Remiremont

Monsieur Didelot met en question si le Chirurgien doit faire l'extraction de la tête du fœtus restée dans la matrice, ou si il doit laisser a la nature le soin de son expulsion ?

Mr Didelot a ce sujet fait part a l'academie de quatre observations dont trois lui sont personnelles.

Dans la premiere observation, mr Didelot fut mandé par une sage femme pour secourir une femme dans les douleurs de l'enfantement; la sage femme s'étant apperçüe de la mauvaise situation de l'Enfant, fut chercher les pieds, & malgré toutes les forces reunies a celles du mari, elle ne put amener l'enfant que jusqu'a la tête: mr Didelot apres des tentatives reiterées, s'appercevant de la separation des vertebres du col, jugea a propos d'attendre les secours de la nature avec d'autant plus de raison que les douleurs lui parurent suffisamment expulsives; effectivement la tête fut expulsée spontanement par les contractions de la matrice.

2eme observation --- mr Didelot fut prié d'accoucher une dame d'une constitution delicate dont le genre nerveux étoit tres sensible. le travail se declara au terme de sept mois et demi; les eaux écoulées l'enfant presenta les pieds; mr Diderot l'amena jusqu'a la poitrine, Et dégageant les bras, il parvint jusqu'au col, mais la

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

difficulté qu'il éprouva lui fit attendre les contractions de la matrice, et à l'aide de quelques mouvemens doux, il parvint à avoir l'enfant vivant.

3ème observation. Mr Didelot fut pour secourir une femme à trois lieües environ de Cherlin: à peu de distance de l'endroit, il apprit que la tete qui étoit restée dans la matrice en étoit sortie; desirant s'instruire des moyens dont on s'étoit servi pour l'extraire, il continua sa route. Il apprit à son arrivée que la sage femme aidée de deux hommes vigoureux, avoit tiré le corps de l'enfant mais que la tete qui étoit restée dans la matrice en avoit été expulsée peu de tems après par ses contractions. par la couleur noire de l'enfant et par la separation de l'épiderme, il jugea qu'il étoit mort depuis quelques jours.

Mr Didelot rapporte la quatrième observation que lui a communiqué un Chirurgien qui fut appellé pour secourir la femme d'un cordonnier grosse pour la troisieme fois. Une sage femme s'appercevant que l'enfant presentoit une main, declarèa ne pouvoir terminer l'accouchement. Ce Chirurgien fit tout ce que l'art prescrit ~~pour~~ en pareil cas; mais parvenu à la tete de l'enfant, il ne lui fut pas possible de l'avoir; il demanda son collegue en consultation; et tous deux employerent tant de violence que la tete de l'enfant resta dans la matrice. le forceps et le crochet furent employés pendant plusieurs heures mais inutilement. Enfin ils abandonnerent la malade; persuadés que la tete ne pourroit jamais être expulsée naturellement; Cependant deux heures apres les douleurs

Violentes se Renouvellerent Et en favoriserent la sortie au grand étonnement des Chirurgiens. Et la femme fut retablie parfaitement un mois apres.

Il est aisé de concevoir les dangers auxquels on expose la mere en s'opiniatrant a tirer une tete restée dans la matrice.

Une seule reflexion suffit, dit m.r Diderot, pour démontrer l'inutilité de ces tentatives; Elles exitent des contractions a l'orifice de la matrice, en y portant continuellement le doigt. Il prétend qu'il suffit de faire des frictions sur le ventre avec des linges chauds ou la main, et exiter des contractions sur le fond de la matrice; celleci se contractera pendant que son orifice par son relachement offrira moins de resistance.

Il peut cependant se rencontrer des circonstance ou il est impossible que la tete par son trop grand volume, ou disproportionnée a l'étroitesse du bassin, puisse être expulsée par les contractions seules de la matrice. Monsieur Piet membre de cette academie avoit établit cette doctrine dans un memoire qu'il à lut a l'academie, et dans une these qui à été soutenue sous sa présidence. mais quoiqu'en général on puisse poser pour principe que cette pratique est préférable a toute autre, on ne peut disconvenir qu'il se presente des cas ou on est forcé de de faire l'extraction de la tete de l'Enfant restée dans la matrice, m.r Piet à avoué avoir été dans la nécéssité de le faire. m.r Sauvergat membre de l'academie en à donné des observations dont les faits ~~qui~~ se sont passés sous mes yeux. et moi même j'ai fais l'extraction de plusieurs tetes restées dans la matrice. Je pense que m.r Diderot s'est comporté

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

la pratique éclairé; Et quoique ses observations ne
presentent Rien de nouveau, l'academie pourra en
faire Usage par extraits lorsqu'il sera question de
traiter cette matiere, et Engager mr Diderot a continuer
de faire part de ses observations a l'academie

Ce 15 fevrier 1791 [signature]